

DEPARTEMENT
DE HAUTE-SAÔNE

PETR DU PAYS GRAYLOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS COMITÉ SYNDICAL DU 10 DÉCEMBRE 2020

Le comité syndical du PETR du Pays Graylois, agissant en vertu d'une convocation en date du 2 décembre 2020, s'est réuni dans la salle des fêtes de Chargey-lès-Gray, le 10 décembre à 18h30, sous la présidence de Frederick HENNING, président du PETR.

Etaient présents : ABBEY Serge, BERTHET Alain, BLINETTE Alain, CHEMINOT Didier, CHENEVIER Jocelyn, CLEMENT Christelle, DAGUET Nadine, DEMANGEON Claude, DEMARCHE Dylan (remplace CARTERET Jean-Paul), DOUSSOT Dimitri, GAUTHIER Claudie, HENNING Frederick, KOPEC Freddy, MILESI Nicole, PAQUIS Martine, PATE Pierre, RENEVIER Michel, SAVIN Thierry, TODESCHINI Agnès.

Etaient porteurs d'un pouvoir : /

Etaient absents : CARTERET Jean-Paul (remplacé par DEMARCHE Dylan), CHAUSSE Jean-Pierre, COLINET Patrice, DEGRENAND Bruno, GHILES Philippe, NOLY Jean, VILENEUVE Régis.

Secrétaire de séance : CLEMENT Christelle.



CS/10-12-2020/N°16

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE SANTE-ENVIRONNEMENT

ENGAGEMENT DU PETR DU PAYS GRAYLOIS EN FAVEUR D'UNE DEMARCHE ALIMENTAIRE

Le président rappelle que la thématique de l'alimentation étant fortement corrélée aux démarches de transition énergétique et de santé, le PETR a été identifié comme étant une échelle pertinente pour la mise en œuvre d'une démarche alimentaire.

Pour cela, il a été convié à différents temps d'échanges entre fin 2018 et mi-2019 sur le sujet en présence de Madame la Députée de la 1ere circonscription de Vesoul, de l'AFSAME, de la DRAAF, de la Chambre d'Agriculture, de l'ARS, de la Région, de la DDT 70 et de la Banque des Territoires.

Le Pays a répondu en novembre 2019 à un appel à projet de la DRAAF pour bénéficier d'une formation visant à outiller le territoire à l'élaboration d'un diagnostic sur ses systèmes alimentaires. Ce dernier a été réalisé en 2020. Il constitue le point de départ pour enclencher une dynamique sur l'alimentation. Il donne une vision d'ensemble du système alimentaire à l'échelle du territoire et doit permettre de :

- faire le lien entre les différentes catégories d'acteurs de la chaîne de l'alimentation (producteurs, transformateurs, distributeurs, intermédiaires du commerce, consommateurs,...)

- connecter les différents enjeux gravitant autour de l'alimentation (accès à une alimentation saine, gaspillage, déchets d'emballage, autonomie alimentaire, aide alimentaire, gastronomie, pratiques agricoles, qualité de l'eau, accès au foncier ...).

Au cours de l'année 2020, un comité technique s'est réuni plusieurs fois afin de travailler sur le diagnostic alimentaire et les grands axes de travail.

Le président explique qu'il convient désormais pour le PETER de s'engager en faveur d'une démarche alimentaire afin que cette démarche transversale puisse être inscrite à la fois dans le futur Contrat Local de Santé et dans le Plan Climat Air Energie Territorial du Pays.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité :

- d'engager le PETER du Pays Graylois en faveur d'une démarche alimentaire,
- de nommer Mme Amélie RAMAGET et M. Emmanuel DEPRIESTER, agents du PETER, pour être les interlocuteurs techniques des collectivités et des partenaires,
- d'inscrire cette démarche alimentaire dans le futur Contrat Local de Santé (CLS) et dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du PETER,
- d'autoriser le président (ou son représentant) à signer tout document relatif à cette démarche.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents pour extrait certifié conforme.

Frederick HENNING
Président



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Henning".

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

070-200050318-20201210-CS-10122020-N16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/12/2020

Affichage : 14/12/2020

